# Liste des documents à fournir pour une demande d'APA

Voici les pièces généralement demandées pour constituer un dossier de demande d'Allocation Personnalisée d’Autonomie (APA) auprès du Conseil Départemental.

**Documents administratifs :**

• Pièce d’identité du demandeur (carte nationale d’identité, passeport, ou titre de séjour en cours de validité).

• Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer ou attestation d’hébergement).

• Dernier avis d’imposition ou de non-imposition.

• Relevé d’identité bancaire (RIB).

• Copie du livret de famille (souvent demandé pour situer les liens familiaux).

**Documents médicaux :**

• Certificat médical récent (généralement fourni par le médecin traitant).

• Éventuel compte rendu d’hospitalisation ou bilan de santé.

**Autres pièces utiles :**

• Attestation de tutelle ou curatelle le cas échéant.

• Justificatifs des dépenses liées à la dépendance (factures d’aide à domicile, téléassistance, etc.).

Astuce : Pensez à conserver une copie complète du dossier pour vos archives.